Liberté Égalité Fraternité
République Française

Ministère de la Culture et de la Communication

Le Ministre

Monsieur Sylvain LIZON
Directeur de l'École nationale supérieure
d'art de Cergy
2, rue des Italiens
95000 CERGY-PONTOISE

31 OCT. 2011

Nos réf. : CC/2657/LLE

Monsieur le Directeur,

Vous avez été nommé directeur de l'École nationale supérieure d'art de Cergy, à compter du 17 mai 2010.

Votre école, centrée sur l'option art, développe depuis plus de trente ans une ambition de recherche et d'expérimentation qui lui confère un rôle particulier dans le paysage artistique français. C'est également la seule à proposer, en région parisienne, les enseignements liés au diplôme national supérieur d'expression plastique, diplôme de concepteur-créateur. Située sur la dalle de la ville nouvelle, elle remplit par ailleurs une fonction d'impulsion et de création au sein du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur de Cergy.

Votre parcours – en tant que directeur du Centre photographique d'Île-de-France à Pontault-Combault puis de l'École supérieure d'art de Clermont-Ferrand – constitue un atout décisif pour le développement de l'établissement dont vous avez dorénavant la charge.

Il vous appartiendra tout d'abord, en liaison avec la direction générale de la création artistique, de poursuivre le chantier qui doit permettre à l'école de s'insérer durablement dans le processus de reconnaissance universitaire du diplôme national supérieur d'expression plastique. À cette fin, pour renforcer le projet pédagogique de votre établissement, vous développerez l'adossement des enseignements à la recherche. Vous donnerez une nouvelle impulsion au rayonnement de l'École en resserrant ses liens avec la ville et la communauté urbaine de Cergy, ainsi qu'avec son environnement culturel, professionnel et universitaire, en particulier avec le Pôle de recherche et d'enseignement supérieur et, dès son installation, avec le Centre national de conservation, de restauration et de recherches patrimoniales.

.../...

3, rue de Valois, 75033 Paris Cedex 01, France – Téléphone : 01 40 15 80 00

Vous mettrez également en œuvre une politique de partenariats et d'échanges notamment au sein de l'espace culturel européen, en encourageant la mobilité de vos étudiants à l'étranger et en favorisant au sein de votre établissement l'accueil d'étudiants ou de professionnels étrangers. Vous inscrirez votre école dans le réseau Erasmus.

Vous veillerez, par ailleurs, aux problématiques d'insertion professionnelle, dimension centrale inscrite dans l'ensemble des établissements d'enseignement du ministère de la Culture et de la Communication, afin d'améliorer encore le taux d'insertion des diplômés. Cette amélioration se fera notamment par la valorisation du travail des étudiants et l'introduction de modules de formation à l'insertion, et par l'association de professionnels à la formation. Vous poursuivrez également toutes les actions permettant de connaître au mieux le devenir des anciens étudiants.

Il vous appartiendra de proposer à mon ministère la requalification des espaces de l'établissement dans la triple nécessité de l'accessibilité, de la mise en sécurité, et de la rationalisation de l'usage des espaces. Vous disposerez pour ce faire de l'appui de la mission du conseil architectural de la direction générale de la création artistique.

La mise en œuvre de votre projet s'inscrit, naturellement, dans le respect des équilibres financiers approuvés par le conseil d'administration et du plafond d'emplois voté par le Parlement. Dans un contexte de maîtrise de la dépense et de l'emploi publics, vous vous attacherez à rechercher les pistes d'économies possibles et vous explorerez toutes les voies susceptibles d'optimiser et de développer les ressources financières de l'École.

La préservation d'un bon climat social devra être l'une de vos préoccupations permanentes.

Je vous remercie d'exercer la plus grande vigilance à l'égard des éléments qui se rattachent à la sécurité des agents et du public et à l'accueil des personnes handicapées. Je vous demande également, comme à tous les directeurs d'établissements de mon ministère, de prendre en compte les problématiques liées au développement durable.

Vous aurez enfin à cœur de contribuer à la concrétisation des engagements pris par mon département ministériel au titre, d'une part, de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes et, d'autre part, de la diversification sociale de l'accès à l'enseignement supérieur. Plus généralement, vous veillerez, conformément aux orientations du ministère, au développement d'une culture partagée par le plus grand nombre, en tenant compte de la diversité de la population et des multiples voies d'accès à l'art et à la culture.

L'ensemble de ces objectifs pourra être précisé dans le contrat de performance engageant l'établissement que vous dirigez et que je souhaite voir renouvelé courant 2012.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Frédéric MITTERRAND